

Un été 36...



En-tête de *Rassemblement*, journal bi-mensuel des Comités bas-alpins de vigilance contre le fascisme et la guerre, 28 avril 1935 (AD 04-4M28).

Le Front populaire dans les Basses-Alpes

Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence
Service éducatif

Le Front populaire

dans les Basses-Alpes

Parenthèse socialiste dans une III^e République dominée par les gouvernements de droite, le Front populaire a fortement marqué les mémoires malgré sa brièveté.

Né d'un rassemblement des forces anti-fascistes en 1934, il remporte les élections de mai 1936, faisant naître l'espoir d'un changement dans le monde ouvrier. Le mouvement de grève et d'occupation d'usines qui gagna l'ensemble de la France dès ce mois de mai était une façon pour les travailleurs de faire comprendre au nouveau gouvernement qu'il devait être l'artisan de ce changement. Ils attendaient une société plus juste, plus solidaire, plus équitable.

Leurs espoirs ne furent pas déçus. Certes, le Front populaire fut la proie de difficultés internes qui finirent par provoquer sa dislocation en avril 1938, et son bilan, notamment économique, n'est pas parfait. Néanmoins, les réalisations furent énormes, et la vie de millions de travailleurs en fut profondément et durablement améliorée. Ce sont ces avancées sociales qui fondèrent le mythe du Front populaire, dont nos consciences sont encore imprégnées aujourd'hui.

A l'occasion du soixante-dixième anniversaire du Front populaire, il nous a semblé intéressant d'évoquer l'histoire de ce mouvement et de rappeler ses réalisations en les replaçant dans le contexte local. D'autant plus que l'histoire du Front populaire bas-alpin présente quelques particularités : l'adaptation de ce mouvement d'abord ouvrier à une région rurale, l'éloignement de la capitale, le contexte politique local lui donnent une couleur originale. Nous nous sommes essentiellement servis pour cette étude du mémoire de maîtrise d'Histoire de Nathalie Boyer, *Le Front populaire dans les Basses-Alpes*, Université de Provence, 1997, seule étude parue à ce jour sur l'histoire locale de ce mouvement.

« ... j'avais le sentiment d'avoir, malgré tout, apporté une embellie, une éclaircie dans les vies difficiles, obscures. On ne les avait pas seulement arrachés au cabaret, on ne leur avait pas seulement donné plus de facilités pour la vie de famille, mais on leur avait ouvert la perspective d'avenir, on avait créé chez eux un espoir. »

Déclaration de Léon Blum à son procès à Riom en 1942.

Magali MICHOT, animatrice du Service éducatif
André MASINI, professeur d'Histoire-Géographie

Sommaire

Les grandes dates du Front populaire

Le temps du rassemblement

Doc 1. Télégramme du ministère de l'Intérieur aux préfets de France et d'Algérie, 8 février 1934 (AD 04-4M28).

Doc 2 et 3. Tracts contre le fascisme (AD 04-4M28).

Doc 4. Affiche pour le rassemblement populaire contre le fascisme du 14 juillet 1935 à Digne (AD 04-1Fi4/731).

Le temps de l'espoir

Doc 5. Profession de foi de Marcel Massot, candidat du Front populaire dans la circonscription de Digne-Barcelonnette (AD 04-10M12).

Doc 6. Résultats du second tour des élections législatives du 3 mai 1936 (*Recueil des actes administratifs*, n°12, 25 octobre 1936, AD 04-4 M 12).

Doc 7. Carte du vote Front populaire par cantons (AD 04).

Doc 8 et 9. Article du *Petit Provençal* des 23 et 25 mai 1936 sur la grande manifestation du Front populaire à Manosque (AD 04-Per 639).

Le temps des luttes

Doc 10. Affiche de la CGT pour la semaine de 40 heures, 1934 (AD 04-1Fi4/860).

Doc 11. Lettre du commandant de la compagnie de gendarmerie des Basses-Alpes au préfet au sujet d'une grève à la Motte-du-Caire, 21 juillet 1936 (AD 04-10M14).

Doc 12. Chanson *La victoire du Front populaire, 1936*.

Doc 13. Photographie des grévistes de l'usine Farman, *L'Illustration*, juin 1936 (AD 04-Per 685).

Le temps du partage

Doc 14. Affiche présentant le contrat collectif de travail entre le syndicat des entrepreneurs de Travaux publics et le syndicat des ouvriers du bâtiment, 20 juillet 1936 (AD 04-1Fi4/833).

Doc 15. Rapport du conservateur des Eaux et Forêts au préfet des Basses-Alpes sur les grands chantiers forestiers ouverts dans le cadre de la lutte contre le chômage, 19 novembre 1936 (AD 04-10M21).

Doc 16. Coupure de presse sur le chantier de la montagne de Lure, *Le Petit Marseillais* (AD 04-10M21).

Doc 17. Une du *Travailleur des Alpes* du 11 juillet 1936 présentant l'Office national du blé (AD 04-Per 556).

Le temps des loisirs...

Doc 18. Affiche de promotion pour la station de ski d'Allos, 1936 (AD 04-1Fi4/858).

Doc 19. Publicité pour la Peugeot 402, parue dans *l'Illustration* du 20 juin 1936 (AD 04-Per 685).

Doc 20. Affiche pour une grande manifestation à Sisteron (AD 04-1Fi4/935).

Doc 21. Affiche pour une grande soirée cinématographique à Digne (AD 04-4M28).

Doc 22. Lettre du sous-secrétaire d'Etat des sports et de l'organisation des loisirs aux préfets pour le recensement des terrains de camping (AD 04-2T52).

Doc 23. Photographie de campeurs l'été 1936.

... et de la jeunesse

Doc 24. Circulaire signée Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat des sports et de l'organisation des loisirs, concernant les auberges de jeunesse, 27 juin 1936 (AD 04-2T52).

Doc 25. Colonie de vacances La Salvatrix, Seyne, 1952 (AD 04-2Fi2238).

Doc 26. Affiche pour la promotion du carnet national des colonies de vacances (AD 04-1Fi4/857).

Le temps des menaces

Doc 27. Une de *l'Illustration* du 8 août 1936 (AD 04-Per 685).

Doc 28. Rapport du préfet des Basses-Alpes au ministre de l'Intérieur concernant les départs volontaires pour l'Espagne, 5 février 1937 (AD 04-4 M 53).

Doc 29. L'arrivée des réfugiés espagnols en gare de Digne, 1939 (AD 04-119 Fi 459).

Doc 30. Affiche pour une réunion du Parti populaire français à Digne, 1936 (AD 04-1Fi4/849).

Doc 31. Affiche pour une réunion du Parti social français le 17 septembre 1936 à Digne (AD 04-1Fi4/854).

Doc 32. Extrait du *Petit Provençal* du 26 juin 1937 (AD 04-Per 639).

Doc 33. Extrait de *l'Illustration* du 26 juin 1937 (AD 04-Per 685).

Pistes d'exploitation pédagogique

Etat des sources aux Archives départementales

Les grandes dates du Front populaire

En France

Fin 1931 : la France est touchée par la crise économique.

Janvier : scandale Stavisky.

6 février : les ligues d'extrême-droite défilent devant l'Assemblée nationale. Des affrontements avec les forces de l'ordre font 15 morts et 1500 blessés.

9 et 12 février : manifestations populaires contre les ligues d'extrême-droite.

Juillet : signature par la SFIO et le Parti communiste d'un pacte d'unité d'action contre le fascisme.

14 juillet : les partis de gauche s'unissent pour sauver la démocratie : le Parti radical, le Parti communiste et le Parti socialiste forment le Front populaire, sur le modèle du *Frente popular* espagnol.

Dans les Basses-Alpes

8 février : une délégation composée de politiques (SFIO, Comité Radical et Radical socialiste), de syndicalistes (CGT, Syndicat des Instituteurs Unitaire, Syndicat des Instituteurs SFIO, Cartel des Services publics), et de membres de la Ligue des Droits de l'Homme se rend à la préfecture pour organiser la résistance « à la dictature fasciste ».

11 et 12 février : les mêmes lancent un appel commun dans la presse pour « organiser la résistance » et une grande manifestation, en appelant au souvenir des insurgés de 1851.

11 mars : création du premier Comité de vigilance contre le fascisme à Roumoules, suivie par de nombreux autres.

14 juillet : défilé à Digne des socialistes et des communistes réunis.

6 octobre : création du Comité départemental du Front populaire, réunissant SFIC, PRS, SFIO, PC, Ligue des droits de l'Homme, Union départementale des syndicats confédérés, syndicats unitaires, Confédération générale des paysans travailleurs, Union des femmes contre la guerre.

22 octobre : unification des ligues départementales (Croix de feu, Action française) en une « Union nationale ».

Janvier : dissolution des ligues d'extrême-droite.

Janvier : les Croix de feu, mouvement d'extrême-droite dirigé par A. Gabinsky, directeur de l'usine de Saint-Auban, sont dissoutes.

Unification syndicale sous le nom de CGT unifiée, concrétisée par la création d'un journal, *L'Action syndicale*. Le Front populaire est dans sa forme la plus complète.

3 mai : le Front populaire remporte les élections avec le mot d'ordre « Le pain, la paix, la liberté » (386 sièges contre 222 à la droite).

3 mai : élections législatives. Les trois députés élus appartiennent au Front populaire : Marcel Massot (PRS), Louis Gardiol (SFIO) et Charles Baron (SFIO).

11 mai : début des mouvements de grève et de paralysie générale des ouvriers, chez qui cette élection a fait naître un nouvel espoir. Les patrons, rendus inquiets par la possibilité d'une révolution bolchevique, s'empresent de négocier.

4 juin : formation par Léon Blum chef du parti socialiste, d'un gouvernement avec des ministres socialistes et radicaux, soutenu par le Parti communiste. Pour la première fois, trois femmes au gouvernement alors que celles-ci n'ont toujours pas le droit de vote.

7 juin : début des négociations entre la CGT et le patronat, sous l'égide du gouvernement : signature dans la journée même des **accords de Matignon** : 15 jours de congés payés, semaine de 40 heures, augmentation des salaires de 12% en moyenne, droit syndical et rédaction obligatoire de conventions collectives.

11 juin : la première grève éclate à la Condamine. Neuf établissements ou corps d'ouvriers seront touchés, avec un total de 1520 ouvriers en grève. Des conventions collectives sont signées à l'avantage des ouvriers (augmentation de salaire, réduction du temps de travail...).

18 juillet : insurrection militaire en Espagne. Début de la guerre civile.

Léon Blum décide de ne pas intervenir et se coupe des communistes.

14 juillet : fête de la victoire du Front populaire à Digne à laquelle assistent 5000 personnes (selon la presse).

29 juillet : loi sur les retraites des mineurs.

7 août : nationalisation des industries d'armement.

9 août : âge de la scolarité obligatoire porté à 14 ans.

15 août : création de l'ONIB (Office National Interprofessionnel du Blé) chargé de soutenir financièrement les producteurs de blé très touchés par la crise.

28 août : loi sur les allocations chômage ;
adoption d'un budget de 20 milliards de francs
pour de grands travaux.

Septembre : dévaluation du franc.

18 novembre : suicide de Roger Salengro suite à une
campagne de presse diffamatoire.

20 septembre : création du PPF (Parti Populaire
Français) dans les Basses-Alpes.

2 octobre : création du Comité départemental des sports
et loisirs à Digne.

13 février 1937 : Léon Blum annonce une « pause dans
les réformes ».

22 juin 1937 : démission de Léon Blum.

Nationalisation des entreprises de transport ferroviaire
(naissance de la SNCF).

Création du Musée des Arts et Traditions populaires de
Paris, du Palais de la découverte, des musées du
Trocadéro.

1937

6 juillet : le ministre de l'Intérieur désigne les Basses-
Alpes comme département d'accueil pour les réfugiés
espagnols.

13 mars-7avril : second gouvernement Blum.

10 avril : nomination de Daladier président du Conseil.
Fin du gouvernement de Front populaire en France.

1938

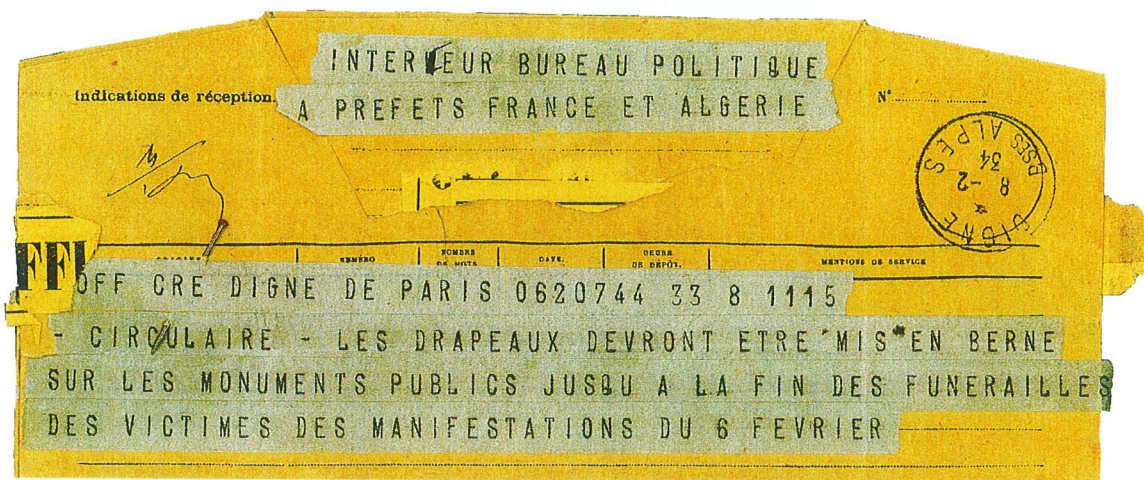
Février : création d'une fédération bas-alpine du PSF
(Parti Social Français).

Février : le *Frente popular* s'écroule en Espagne devant
l'insurrection nationaliste.

1939

Le temps du rassemblement

Dans les années trente, à la suite des Etats-Unis, l'Europe est touchée par la crise économique, qui favorise la montée du nationalisme et du fascisme. Mussolini est au pouvoir depuis 1922 en Italie, Hitler est nommé chancelier en Allemagne en janvier 1933. En France, la République est affaiblie par la crise économique, l'instabilité ministérielle et les scandales politico-financiers. Le défilé des liges fascistes devant la chambre des députés le 6 février 1934 tourne à l'émeute, provoquant la mort de 15 personnes. En réaction à cette montée du fascisme, les partis de gauche se rassemblent pour une grande manifestation commune le 14 juillet 1935 : c'est la naissance du Front populaire.



Camarade,

Nous venons d'être alertés par la Confédération Générale du Travail. On nous signale que le danger est grand, qu'il faut faire bloc contre le coup d'Etat fasciste.

Réunis d'urgence nous avons décidé de convoquer une assemblée générale des représentants des organisations syndicales et politique de gauche pour défendre nos libertés menacées. Les descendants des insurgés de 1851 ne peuvent faillir à ce devoir.

Il s'agit d'organiser la résistance.

Soyez présent à la réunion que nous tiendrons

**Dimanche 11 février, à 11 heures, à Digne
Café des Sports**

Pour la C.G.T.	Bruschini. Guigues.
Pour le Cartel des Services Publics et la Fédération des Fonctionnaires.	Rinaldi. Girard.
Pour la C.G.T.U.	Borély. Silve.
Pour le Parti S.F.I.O.	Chaix. Blanc.
Pour la Ligue des Droits de l'Homme	Guieu Chambarel.

- Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme - - et du Citoyen -

Section de Barcelonnette

Barcelonnette, le 11 février 1934

La Section de Barcelonnette

Indignée par l'audace d'une poignée de factieux qui n'ont pas craint de descendre dans la rue pour faire le coup de feu contre la République.

Estime que cet attentat contre le régime doit commander aux républicains sincères de s'unir étroitement pour arrêter les progrès de la réaction insolente.

Demande à tous les citoyens vraiment dignes du nom de délaisser pour un moment les mesquines querelles de parti, pour faire front unique contre toutes les droites déchaînées.

Décide de passer à l'action en commun accord avec toutes les organisations de gauche.

Pour la Section :
Le Président

Masso



Rassemblement Populaire

du 14 Juillet 1935

Au Peuple de France,
Aux Républicains Bas-Alpins,

20

Le 14 juillet : immense rassemblement de toutes les forces résolues à défendre la liberté. Du plus humble village à la capitale, nous opposerons aux entreprises des factieux les masses profondes celles qui travaillent, celles qui pensent, celles qui veulent une France juste et libre.

Le 14 Juillet 1789, le peuple de France emportait la Bastille et révélait au monde la liberté. Cent cinquante années d'efforts continue, quatre révolutions, lui permirent de garder et de consolider ses conquêtes.

Nous vous appelons à reprendre la grande tradition révolutionnaire, qui faisait du 14 juillet le jour du souvenir, le jour de l'espérance et de la communion des volontés populaires.

Aujourd'hui, une faction fasciste armée s'apprête à monter à l'assaut de la République et de la Liberté.

Contre la souveraineté populaire, une vaste conspiration se trame pour abattre la démocratie, remplacer la loi de la majorité par la dictature de deux cents familles privilégiées qui n'attendent que le moment de vous abattre et de vous asservir.

Contre ce suprême effort des ennemis du peuple, contre le danger imminent, nous lançons un cri de ralliement à tous ceux qui entendent libérer la nation de l'emprise des puissances financières, nouvelle féodalité, à tous ceux qui, attachés aux conquêtes du passé, veulent préparer un avenir meilleur.

En France depuis 1789, toutes les défaites du peuples sont nées de sa désunion.

Des démocraties voisines ont été écrasées parce que les défenseurs des libertés n'avaient pas su se dresser, résolu et unis, contre l'ennemi commun.

En France, pour résister et pour vaincre, il nous faut, nous, faire front contre cet ennemi commun.

Aucune manifestation n'aura jamais atteint l'ampleur de ce rassemblement populaire qui déferlera, à travers tout le territoire, pour ce 14 juillet de résistance et de certitude.

Nous faisons le serment de rester unis pour défendre la démocratie, pour désarmer et dissoudre les ligues factieuses, pour mettre nos libertés hors de l'atteinte du fascisme. Nous jurons, en cette journée qui fait revivre la première victoire de la République, de défendre les libertés démocratiques conquises par le peuple de France, de donner du pain aux travailleurs, du travail à la jeunesse et, au monde la grande paix humaine.

Républicains de toutes tendances, Antifascistes, nous vous invitons à accomplir votre devoir le plus élémentaire. Vous vous rendez nombreux au rassemblement qui aura lieu **à Digne, dimanche 14 juillet à 16 heures, au boulevard Thiers.**

Un cortège, à la tête duquel prendra place **M. FRUCHIER**, Maire de la ville de Digne, se rendra à la Mairie.

Comité de Vigilance contre le fascisme et la guerre ; Ligue des Droits de l'Homme ; Parti Radical-Socialiste ; Parti Socia-

liste ; Parti Communiste ; C. G. T. ; C. G. T. U. ; Union des Femmes pour la Paix et la Liberté.

Le temps de l'espoir

Les élections législatives de 1936

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 26 AVRIL 1936

LA PROFESSION DE FOI du Citoyen Marcel MASSOT

MES CHERS CONCITOYENS,

Vous êtes appelé à élire le 26 avril prochain un député pour la circonscription de DIGNE-BARCELONNETTE.

Sur les pressantes démarches de très nombreux compatriotes et amis, je suis aujourd'hui candidat.

MA CANDIDATURE A UN DOUBLE TITRE :

elle est locale
elle est républicaine

Candidat local

JE SUIS UN DES VOTRES.

Né et élevé au milieu de vous, ayant vécu votre vie, et resté avec vous en contact étroit, je connais vos besoins et vos aspirations.

Enfant du pays, j'ai habité les Basses-Alpes pendant la plus grande partie de mon existence et je représente depuis 11 ans le canton de la Motte-du-Caire au Conseil Général.

Candidat républicain

Je me présente à vous avec l'investiture du grand parti Républicain-Radical et Radical-Socialiste, parti d'évolution dans l'ordre et la paix, parti de la stabilité française et aussi parti hardiment novateur.

Profession
de foi du
candidat du
Front
populaire
Marcel
Massot (AD
04-3 M 12).

Le regroupement des partis de gauche, socialistes, radicaux, communistes, de syndicats, et d'une centaine d'organisations anti-fascistes présente un programme commun aux élections législatives du 26 avril 1936, avec pour slogan « Le pain, la paix, la liberté ». La coalition du Front populaire arrive largement en tête des élections. Léon Blum est nommé chef du gouvernement ; c'est la première fois qu'un socialiste dirige le pays.

POLITIQUE GÉNÉRALE

Politique extérieure

Passionnément attaché à la Défense Nationale comme à la Paix, je suis de ceux qui estiment que la France doit rester fidèle à toutes ses amitiés, mais qu'il convient de condamner l'agression et d'appliquer à l'agresseur les sanctions économiques et financières prévues par le Pacte tout en recherchant les possibilités d'une juste conciliation des intérêts de tous.

La S. D. N., c'est la justice ; les peuples assemblés à Genève, c'est la force ; il ne faut pas séparer la force de la justice.

Politique intérieure

La situation intérieure demeure obscure et équivoque ; un malaise indéniable pèse à l'heure actuelle sur tous les partis. Il convient de réprimer énergiquement les menées factieuses et d'éviter la guerre civile.

Politique économique et financière

Le problème financier est le plus complexe de tous.

J'estime que, par une **détente fiscale** appropriée, il convient de soulager la production d'un excès de taxation, de poursuivre la **réduction des charges** qui pèsent sur le commerce, l'industrie et l'artisanat, de réaliser l'**augmentation du pouvoir d'achat des masses** et la mise en circulation des capitaux.

Ennemi de l'**inflation comme de la dévaluation**, je suis partisan de la **stabilité monétaire** d'une énergique répression de la fraude et d'une réalisation de plus en plus étroite de la **justice fiscale**. Si l'équilibre budgétaire est indispensable, les sacrifices si lourdement imposés à tous seraient inutiles si l'on ne s'orientait résolument vers la **reprise de l'activité économique**. L'équilibre budgétaire, en effet, ne peut être que la conséquence de la prospérité générale.

J'estime enfin qu'il convient d'envisager une politique de réglementation de la gestion générale du **crédit**, de réforme profonde de la Banque de France et de contrôle de l'activité des banques. Il faut enfin lutter contre les congrégations économiques et les grands trusts qui dépouillent le producteur et rançonnent le consommateur.

Politique agraire

Issu des profondeurs de la masse paysanne, le parti radical-socialiste affirme la nécessité de défendre l'agriculture française. La baisse des produits du sol, que ne compense pas celle du niveau de la vie pèse sur le monde paysan et laisse entrevoir le moment où la terre ne nourrira plus ceux qui la cultivent. Il convient d'apporter un remède à des maux trop graves pour être plus longtemps négligés : **défense des libertés paysannes, revalorisation des produits agricoles** tendant à l'établissement d'un minimum vital, **priorité des produits français et coloniaux sur le marché national, plus large diffusion du crédit** et bénéfice des assurances sociales aux cultivateurs.

POLITIQUE LOCALE

Quelle que soit l'importance des problèmes de politique générale, on ne doit pas oublier, quand on appartient à un département déshérité comme le nôtre, ceux de la politique locale.

On se plaint de l'abandon des campagnes. Pour lutter contre ce mal, il faut assurer au travailleur de la terre une meilleure répartition de son travail et une vie moins dure.

Il faut envisager des réformes **démocratiques et sociales**.

Routes et Chemins

Il faut créer de nombreuses routes et chemins ; procéder à un nouveau classement de toutes les voies de communication ; faire un meilleur emploi des fonds destinés aux chemins, tant pour leur création que pour leur entretien.

Services de Transports

Il faut améliorer les services d'autobus et transports en commun pour permettre aux populations rurales d'écouler leurs produits et de s'approvisionner plus facilement.

Électrification des campagnes

De grands travaux ont été réalisés en ce qui concerne l'électrification des campagnes. Mais il reste beaucoup à faire. Il faut notamment encourager, par une politique de courant à bon marché, l'utilisation de l'électricité pour l'usage agricole et domestique.

Allocations de secours aux familles nombreuses

On trouve encore beaucoup de familles nombreuses dans nos campagnes. Il importe de les aider, de les encourager par des primes, par des bourses permettant aux pères de famille de faire élever leurs enfants, etc...

Encouragement au Tourisme

Le tourisme est une richesse naturelle de nos pays. Nous avons de magnifiques sites dans notre Haute-Provence ; il faut, par tous moyens appropriés, attirer les étrangers chez nous et les y retenir.

MES CHERS COMPATRIOTES

Faites-moi confiance. Je ne vous fais pas de vaines promesses.

Je vous dis simplement : Si je suis votre élu, je m'emploierai de toutes mes forces à la défense de vos intérêts, à la sauvegarde de vos droits.

Et je vous donne l'assurance qu'originaire de ce département, où je fais chaque année de longs séjours, je resterai à votre disposition en toutes occasions et non pas seulement pendant la période électorale.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE DIGNE-BARCELONNETTE !
VIVE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE !

Marcel MASSOT

Avocat à la Cour d'Appel de Paris
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES-ALPES
Secrétaire du Conseil Général
Candidat du Parti Républicain-Radical et Radical-Socialiste
ENFANT DU PAYS

Résultats des élections législatives de 1936

Résultats du scrutin de ballottage du 3 mai 1936

(Source : *Recueil des actes administratifs*, n°12, 25 octobre 1936, AD 04-4 M 12)

Circonscription de Digne-Barcelonnette

Noms des cantons	Electeurs inscrits	Votants	Blancs ou nuls	Suffrages exprimés	Mamy	Massot	Stern
Allos	206	174	2	172	1	41	130
Barcelonnette	1474	1241	13	1228	1	421	806
Digne	2927	2577	33	2544	15	1389	1140
La Javie	484	400	8	388	5	185	198
Le Lauzet	887	731	10	720	3	376	340
Mézel	615	555	9	546	-	202	254
La Motte	852	749	7	742	1	493	248
Saint-Paul	430	299	4	295	-	86	209
Seyne	970	855	11	844	-	463	376
Turriers	516	427	2	425	1	224	200
Volonne	1150	986	22	964	6	558	400
	10511	8994	121	8868	38	4528	4301

Marcel Massot est élu député.

Circonscription de Castellane

Noms des cantons	Electeurs inscrits	Votants	Blancs ou nuls	Suffrages exprimés	Gardiol	Tartanson
Annot	885	698	20	678	226	452
Barrême	577	503	12	491	254	237
Castellane	748	618	15	603	329	274
Colmars	522	423	5	418	114	302
Entrevaux	585	462	11	451	165	286
Les Mées	1615	1396	21	1375	719	656
Moustiers	416	373	6	367	206	161
Riez	1219	1084	17	1067	648	419
Saint-André	505	411	13	398	181	217
Sennez	213	172	3	169	97	72
Valensole	1086	923	21	902	637	265
	8371	7063	144	6919	3576	3341

Louis Gardiol est élu député.

La grande manifestation du Front populaire de dimanche à Manosque

En dehors des trois députés des Basses-Alpes Massot, Charles Baron et Louis Gardiol, nous sommes heureux d'annoncer que Raymond Vidal, député de Marseille, Lussy député de Vaucluse et Lèbre, délégué de la C. G. T. participeront à la grande manifestation organisée demain dimanche à Manosque.

La matinée

Dans la matinée se tiendra à l'hôtel Bonelli le Congrès de la Fédération du parti socialiste.

Le banquet

A 13 heures, aura lieu un grand banquet sous la présidence du citoyen



LOUIS GARDIOL

Guieu, président du Front populaire des Basses-Alpes.

A ce banquet participeront tous les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement républicains, de nom-



MARCEL MASSOT

breux maires et élus et des centaines de militants de tout le département.

Ce banquet sera servi, en cas de beau temps, dans le parc du Château de Gassaud. En cas de pluie ou par suite de l'inclemence de la température, le banquet sera servi dans la salle des Variétés.

Bien que les listes d'inscriptions pour le banquet soient régulièrement arrêtées, les organisateurs ont pris toutes dispositions pour réserver, sans engagement de leur part, quelques places aux retardataires. Une permanence fonctionnera à leur intention le dimanche matin à l'hôtel des Négociants.

Enfin en prévision de l'affluence qui ne manquera pas de se produire par suite de ce grand rassemblement populaire, des camarades dévoués et avisés se tiendront à l'arrivée des cars, autobus et voitures à Manosque, pour indiquer les lieux de stationnement.

Le meeting

A l'issue du banquet un grand meeting aura lieu à 15 heures. Les délégués et les élus des divers partis et des organisations syndicales y prendront la parole.

Tous les bas-alpins, jeunes et vieux,



CHARLES BARON

tous les vrais républicains démocrates, toute la classe ouvrière, tous ceux avides de liberté, de progrès social, de travail de bien être et d'émancipation du peuple seront dimanche à Manosque pour fêter la grande victoire du Front populaire dans le département.

LA GRANDE MANIFESTATION du Front populaire de Manosque

Après les vibrants et énergiques discours de Ch. Baron, Louis Gardiol, Raymond Vidal, députés, les 3.000 manifestants font le serment de rester vigilants pour que soit respectée la volonté populaire et réalisé le programme pour le pain, la paix et la liberté



Le temps des luttes

Portés par l'espoir que le Front populaire sera de leur côté, deux millions de salariés se mettent en grève et occupent leurs lieux de travail. Ils fêtent la victoire, mais font aussi pression sur le patronat et les politiques pour qu'ils engagent rapidement des réformes sociales. Un mois plus tard, Léon Blum prend la tête du gouvernement et engage des négociations qui débouchent le 7 juin sur les accords de Matignon : hausses de salaires, semaine de quarante heures, premiers congés payés, liberté syndicale, nationalisation d'entreprises...

Dans les Basses-Alpes, les grèves se déclenchent plus tard que sur le reste du territoire, après la nomination du gouvernement et même après la signature des accords de Matignon, parfois pour simplement réclamer leur application.



CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

PARIS-10^e — 211, Rue Lafayette, 211 — PARIS-10^e



POURQUOI

LA SEMAINE DE 40 HEURES ?

Parce qu'il y a dans le monde plus de 30 millions de chômeurs, c'est-à-dire en vérité plus de 100 millions d'êtres humains qui ne mangent pas à leur faim.

Parce que la semaine de 40 heures permet une redistribution immédiate des possibilités de travail existantes, de manière à les répartir sur le plus grand nombre possible d'individus.

Donc elle constitue en premier lieu un effort pour atténuer la misère du chômage.

Parce que la semaine de 40 heures est un moyen d'équilibrer les possibilités démesurément accrues de production et les capacités présentes de consommation.

PARCE QU'ELLE EST UNE MESURE de caractère permanent visant à faire disparaître la cause fondamentale de la crise présente, de préparer le retour à une activité normale.

Parce qu'elle est l'affirmation du principe qui permet d'éviter le retour d'une nouvelle crise comparable à celle qui ravage le monde présentement.

PARCE QU'ELLE EST A PLUS LONGUE ÉCHEANCE — par l'amélioration générale des conditions ouvrières, par l'augmentation du bien-être général, par l'augmentation de la capacité de consommation — le moyen de développer l'économie et de permettre de nouveaux progrès techniques qui ne provoqueront plus une effroyable misère.

Parce qu'elle permet d'atteindre à l'équilibre entre la production et la consommation.

Mesure de justice sociale, **la semaine de 40 heures**, est une nécessité inéluctable de l'évolution économique et du progrès.

Affiche de la CGT
pour la semaine de
40 heures, 1934
(AD 04-1Fi4/860).

LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL.

XV^e CORPS D'ARMÉE

Digne, le 21 Juillet 1936.

GENDARMERIE NATIONALE

15^e Légion

COMPAGNIE
des

BASSES - ALPES

Tél. 55

N^o 542/2

Grèves
-:-

Capitaine SCHMITZ
Le ~~Chef de Section~~

provisoirement
Commandant la Compagnie

à Monsieur le Préfet des Basses-Alpes
à DIGNE.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous la copie d'un message téléphonique que je viens de recevoir du Capitaine Commandant la section de Forcalquier :

" " Trente ouvriers de l'Entreprise de la
" Méridionale éclairage et force, à la Motte
" du Cairo, se sont mis en grève, ce jour,
" pour obtenir augmentation de salaire."
" " Aucun incident pour le moment." "

(AD 04-10M14)

La victoire du Front populaire

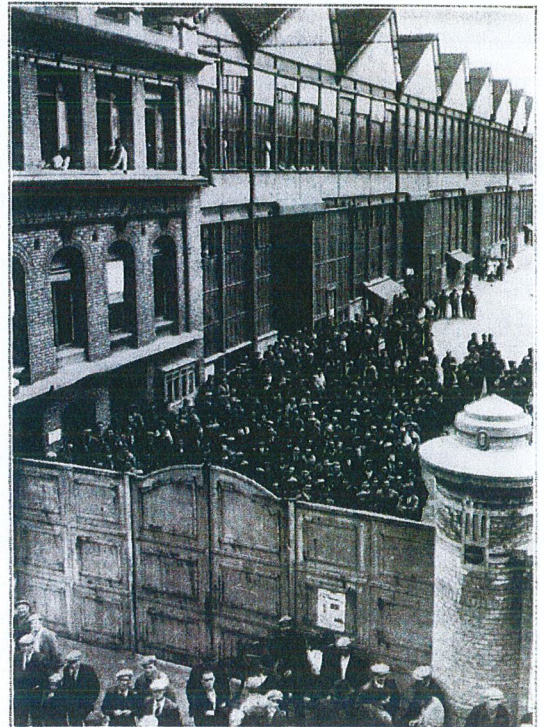
Paroles : Jules Hubert
Sur l'air du 17^e

La vie chère et presque pas d'ouvrage,
Des voleurs, des jongleurs de millions,
A cela le peuple a fait barrage
En votant pour les homm's du Front.
Il a compris qu'il fallait qu'ça change,
Sans hésiter il s'est uni !
Tant pis pour tous ceux que ça dérange,
Nous leur crions : Ecoutez bien ceci.

En chœur, amis chantons,
La victoir' du Front populaire !
C'est, dans l'humble maison,
L'espoir de vaincre la misère.
Fini, les profiteurs !
Car, dans un geste magnifique,
Nos élus partent, pleins d'ardeur,
Pour bâtir la vraie République !

On nous a servi de bell's paroles,
Puis aussi de jolis décrets-lois,
Des fascist's, pour nous casser la... fiole.
Oui, Messieurs, nous avons tous vu ça !
Peu s'en fallut qu'la République
Fass' le grand saut à tout jamais,
Pour cela, certains hommes politiques
Avaient trouvé l'accord le plus parfait

GENDARMERIE NATIONALE
R F
1936
LE
COMPAGNIE DES BASSES ALPES
Le Capitaine FRADET chargé de
l'expédition des affaires
FraDET



L'illustration (AD 04-Per 685)

Derrière les portes fermées, les ouvriers des usines Farman attendent les résultats des pourparlers.

Le temps du partage

La politique économique et sociale engagée par le gouvernement du Front populaire répond aux attentes des travailleurs d'une société plus solidaire. A la suite des accords de Matignon, des contrats collectifs de travail sont signés entre le patronat et les syndicats d'ouvriers, mettant en place de meilleures conditions de travail et des hausses de salaires. Une politique énergique de lutte contre le chômage par le lancement de grands chantiers est mise en place, et l'Office national du blé est créé pour soutenir les agriculteurs.

Contrat collectif de Travail

entre, d'une part

*Les Délégués du Syndicat des Entrepreneurs
des Travaux publics et services connexes du département
des Basses-Alpes*

et d'autre part

*Les Délégués du "Syndicat des Ouvriers du Bâtiment
de la région de Digne"*

Il a été conclu la Convention suivante :

ARTICLE 1^{er}. — La présente Convention est applicable à toutes les corporations du Bâtiment et des Travaux Publics de la région de Digne.

ART. 2. — Elle est applicable à dater du jour de sa signature. Elle pourra être dénoncée ou révisée par l'une des parties contre l'autre, après un préavis de trois mois. La partie qui demandera la révision pourra faire connaître en même temps le motif de sa demande, l'autre partie sera tenue de lui répondre dans un délai de deux mois à dater de la réception de la dite demande.

ART. 3. — La journée de travail sera de 8 heures jusqu'à l'application de la semaine de 40 heures.

ART. 4. — Le travail à la tâche et aux pièces est en général interdit, sauf pour quelques cas particuliers, notamment pour des ouvriers travaillant en dehors d'un chantier organisé (cassage de pierres par exemple).

ART. 5. — Aucune heure supplémentaire ne sera tolérée, sauf pour des cas de force majeure (accidents, avaries de machines, etc...). Dans ce cas elle sera majorée de 40 0/0. Le travail supplémentaire de nuit, entre 20 heures et 4 heures, sera majoré de 100 0/0. Les équipes ne travaillant que de nuit sauf celles qui travaillent par roulement de 8 heures auront leurs salaires majorés de 40 0/0. Les travaux insalubres (égouts et fosses septiques) seront majorés de 40 0/0. Toutefois, les fouilles ou tranchées avec infiltration d'eau non nocive ne seront pas considérées comme insalubres.

ART. 6. — Les salaires suivants seront payés à dater de la signature du contrat, étant entendu que les 3/4 de l'augmentation seront payés à partir de la signature jusqu'au 23 Août et la totalité à partir du 24 Août :

Mousses (de 14 à 16 ans)	2 fr. 50
Manœuvres (de 16 à 18 ans)	3 fr. 25
Manœuvres ordinaires et terrassiers ordinaires	3 fr. 90
Casseurs de pierres	3 fr. 90
Terrassiers spécialistes	4 fr. 50

Fait à Digne, à la Préfecture, le 20 Juillet 1936.

La Délégation patronale,
MM. GIRAUD.
AUBERT.

Le Préfet,
Signé : EMILE BABILLOT.

La Délégation ouvrière,
MM. BORRELY.
ROCHE.

L'Ingénieur, conseiller technique,
Signé : LIOTARD.

Maçons et charpentiers	5 fr. 00
Mineurs, hoiseurs, trancheurs, forgerons de chantiers, ferrailleurs, paveurs, couvresseurs (béton armé), cimentiers	4 fr. 80
Taillieurs de pierres	5 fr. 40
Plâtriers-monteurs	5 fr. 45
Plâtriers-enduiseurs	5 fr. 70
Conducteurs de camions ordinaires. (ou 950 fr. par mois)	4 fr. 80
Conducteurs de camions, mécanicien (ou 1.100 fr. par mois)	5 fr. 50
Serruriers, menuisiers, plombiers	4 fr. 80
Peintres et ébénistes	5 fr. 00
Les demis-ouvriers des deux catégories ci-dessus	4 fr. 00
Apprentis, 1 ^{re} année, par semaine	50 fr.
Apprentis, 2 ^e année, par semaine	80 fr.
Indemnités de panier pour les travaux privés	6 fr.
Indemnités de déplacement pour les travaux publics et pour tous les ouvriers qui seront appelés à prendre leur repas hors de la résidence de leur famille :	20 fr. par jour.

ART. 7. — Pour les travaux en dehors d'un rayon de 3 kilomètres du centre de l'agglomération, il sera accordé le matin un délai suivant la distance supplémentaire, mais le soir le personnel quittera le chantier à l'heure de la fermeture. Lorsque le personnel sera amené chaque jour gratuitement sur les chantiers extérieurs par camions ou chemin de fer, en aucun cas les heures de voyage ne pourront être considérées comme heures de travail.

ART. 8. — Les deux parties se conforment d'un commun accord aux articles 3, 5 et 6 de l'accord MATIGNON conclu le 7 Juin 1936.

ART. 9. — L'embauchage et le débauchage se feront suivant les besoins de l'industrie et les us et coutumes de la région, avec un préavis pour le débauchage : de 8 jours pour manque de travail et de 2 jours pour tout autre motif.

La dite Convention, valable et applicable dans la région de DIGNE, sera affichée dans tous les ateliers et chantiers.

(AD 04-1F14/833)



23 ° CONSERVATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
des Basses-Alpes

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

INSPECTION

DIRECTION GÉNÉRALE DES EAUX ET FORÊTS

d

"

CANTONNEMENT

RAPPORT

d

"

de M. DELAHAYE

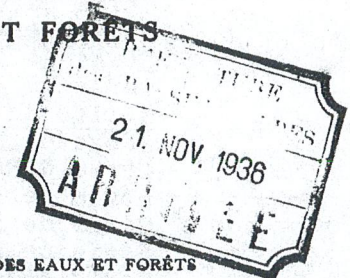
FORÊT ALE

Conservateur DES EAUX ET FORÊTS

d

N° 1481

à NICE



NATURE DE L'AFFAIRE :

Compte-rendu sur les
Grands Travaux Fores-
-tiers en 1936

NICE, le 19 Novembre 1936.

I.- CREDITS OUVERTS

Un crédit total de 10.400.000 Francs a été affecté, sur les fonds du budget de l'Exercice 1936, aux Grands Travaux forestiers à exécuter dans le département des Basses-Alpes.

2.- MAIN D'OEUVRE EMPLOYEE.

Les travaux ont subi un fort ralentissement pendant la période d'hiver, par suite du mauvais temps et de la modicité des crédits alloués, sans que toutefois, ils aient été complètement arrêtés. Une première reprise s'est produite en Avril, mais ce n'est qu'à partir du 15 Août, à l'arrivée des nouveaux crédits, que les travaux ont pu recevoir leur impulsion maxima.

La main d'oeuvre employée provient surtout du département des Basses-Alpes, et en faible partie des départements voisins. Une proportion très faible d'étrangers, à peine 2% est employée sur les chantiers et appartenant presque tous aux professions de maçon ou de tailleur de pierres.

Nombre d'ouvriers immatriculés actuellement sur les registres des contrôles	2.774
Nombre maximum d'ouvriers employés simultanément (semaine du 2 au 7 Novembre)	1.785
Nombre moyen de travailleurs employés en permanence en 1936	420

3.- SERVICES ENTRETENUS et CHANTIERS OUVERTS

- Outre le fonctionnement normal des services annexes (comp-tabilité, matériel, automobiles), les chantiers ci-après ont été créés: (les principaux chantiers sont soulignés)

Eaux et Forêts. - Série 12, n° 28. - 159-484-1, 8222-33. (17822)

CHANTIERS

OBJETS

<p>Garage-Atelier et bureaux de Digne: <u>Série des Omergues</u></p> <p>Série de Tanaron</p> <p>Série du Chaffaut</p> <p>Série de Vallavoire</p> <p>Série de Clamensane</p> <p>Série du Vernet</p> <p><u>Séries du Castellet et d'Entrevennes</u></p> <p>Série de Levens</p> <p>Série d'Entrages</p> <p>Série de Barrême</p> <p>Série de Blieux</p> <p>Série de Robion</p> <p>Série de Colmars</p> <p>Série de Thorame-Basse</p> <p>Série de St-André</p> <p>Série de La Mure</p> <p><u>Séries de Manosque et de Corbières</u></p> <p><u>Série de St-Etienne-les-Orgues</u> ...</p> <p><u>Série de Mélan et d'Authon</u></p> <p>Série de Valbelle</p> <p>Série de Seyne</p> <p>Série de Prads</p> <p>× Série des Dourbes</p> <p><u>Séries d'Entrages et de Chaudon-Bédejun</u></p>	<p>Réparation -Assainissement Plantations et entretien des che- -mins d'accès.</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>-- id --</p> <p>Ouverte de routes de desserte à travers les reboisements de ces séries.</p> <p>Création de la route de la forêt de Lure (versant Sud)</p> <p>Création d'une route de desserte d'Authon à Mélan à travers les peuplements de pins de ces séries en vue de leur éclaircie urgente</p> <p>Création de la route de la forêt de Lure (versant Nord)</p> <p>Ouverture d'une route de desserte pour l'éclaircie des peuplements résineux de la série.</p> <p>Entretien des sentiers forestiers du périmètre.</p> <p>Ouverture d'un chemin d'accès à la série et à la Maison fores- -tière, et entretien de la dite maison.</p> <p>Continuation des travaux relatifs à la route de desserte de ces séries, entre le Pont d'Entrages et Chaudon. Travaux de maintien des terres et de correction des torrents. Plantations de hau- -tes tiges et de plants de boi- -sèment. Mise en état d'immeu- -bles domaniaux pour le logement du personnel forestier et ou- -vrier.</p>
---	--

4.- RESULTATS OBTENUS

3.400.000 plants ont été préparés en pépinières.- 1.000 hectares ont été reboisés.- environ 50 kilomètres de routes forestières ont été créés (dont 13 km. 500 de route parfaitement carrossable avec chaussée empierrée et tous les ouvrages d'art nécessaires (12 ponts - 2 ponceaux - 17 murs de soutènement - 1 radier de glissement - 1 digue et une cinquantaine de passages pour buses avec collecteur). 38 kilomètres de routes et chemins ont été réparés, rectifiés, et entretenus;

6 bâtiments domaniaux ont été remis en état pour le logement des ouvriers et du personnel,

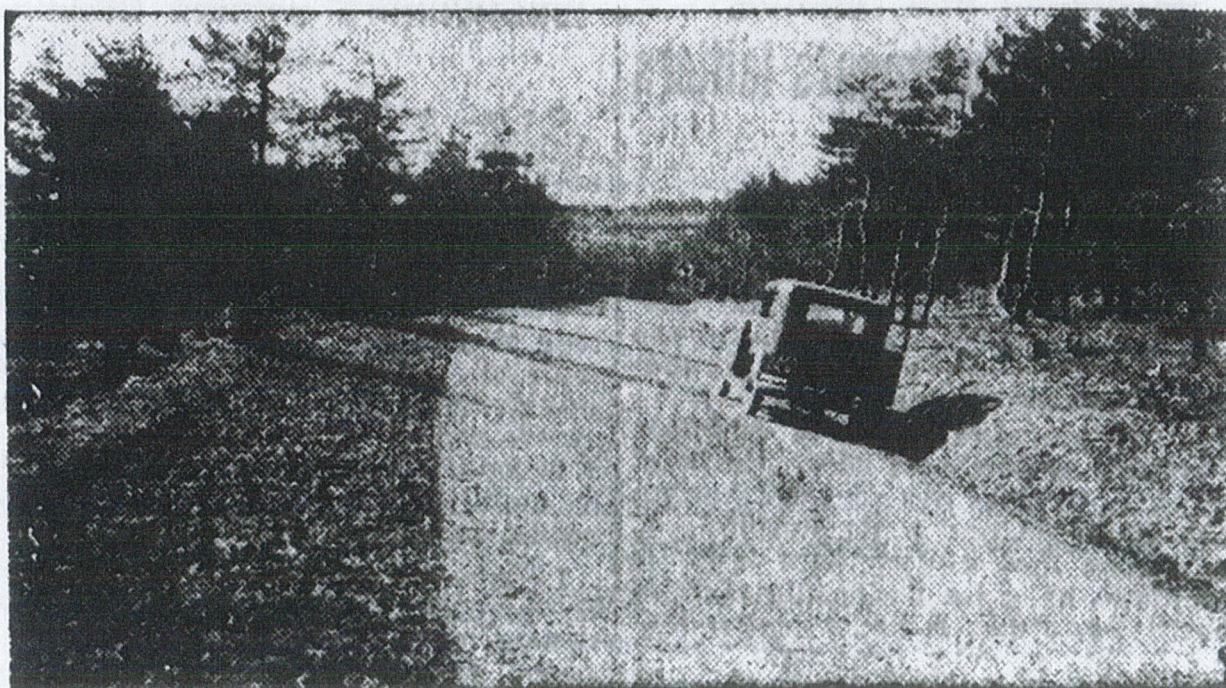
6 baraques ont été montées pour loger le personnel et le matériel,

Enfin 3 grands barrages en maçonnerie, une grande digue de correction et 800 mètres courants de petits barrages en pierre sèche armée ont été établis en vue de la correction des torrents.

Les travaux se poursuivent avec un effectif total de 1.700 ouvriers environ, tout l'effort étant porté actuellement sur les travaux de plantations, par suite de la saison favorable.

Cherbourg

LA ROUTE DE LA MONTAGNE DE LURE



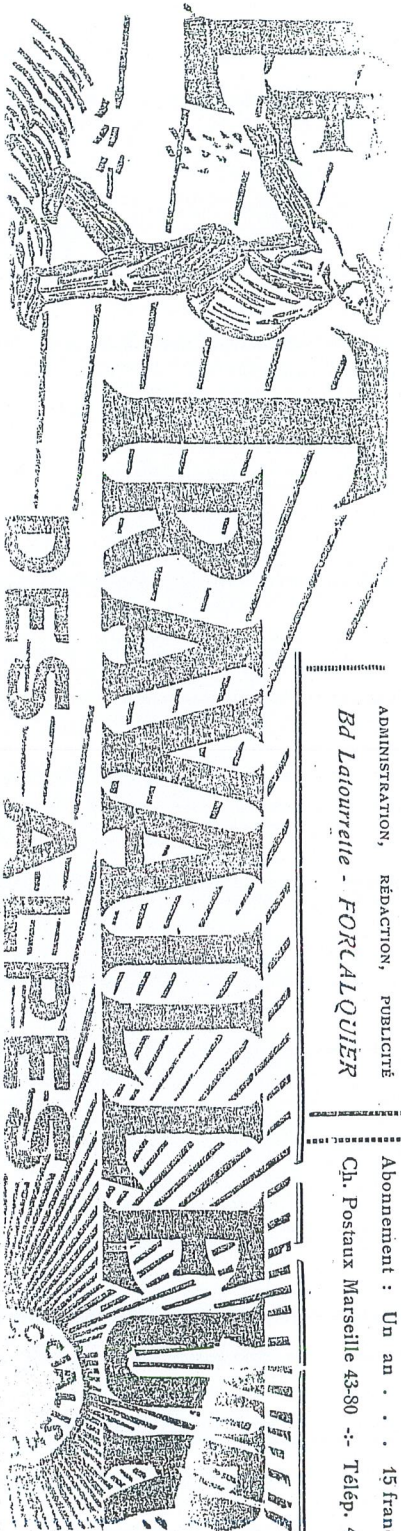
Voici un aperçu de la belle route forestière qui a été faite dans la montagne de Lure, et qui conduira cette année les skieurs jusqu'à proximité des merveilleuses pistes que possède Lure.
(Photo Petit Marseillais).

ADMINISTRATION, RÉDACTION, PUBLICITÉ

Bd Latourrette - FORCALQUIER

Abonnement : Un an . . . 15 francs

Ch. Postaux Marseille 43-80 -- Télép. 40



ORGANE HEBDOMADAIRE DES FÉDÉRATIONS SOCIALISTES (S.F.I.O.) DES BASSES-ALPES ET HAUTES-ALPES

La limitation de la durée du travail dans les mines

Appelé pour la treizième fois par la confiance de mes collègues à la présidence de la Commission des Mines et de la Force Motrice de la Chambre des Députés, c'est en cette qualité qu'il vient de m'être donné de représenter le gouvernement français à la XX^e session de la Conférence du Travail à Genève, et de défendre à la tribune internationale la politique sociale du pays.

J'ai pu dire, à la plus haute tribune du monde, que la France venait d'appliquer à l'industrie en général et aux mines en particulier le premier principe consacré par la convention sur les quarante heures adoptée l'an dernier par la Conférence.

On a parlé également de la concurrence possible des autres pays producteurs de charbons. C'est un fait, mais aussi bien a-t-il repris à mon compte les paroles, pleines de bon sens et de patriotisme agissant que Léon Jouhaux prononça à la même tribune.

Nous n'entendons pas laisser notre économie nationale en butte à toutes les concurrences. La France, qui a connu les horreurs de la guerre, n'ignore point qu'il existe des luttes économiques qui, pour être exemptes de sang, n'en sont pas moins cruelles et désastreuses. Elle a la ferme volonté de défendre avec tout son cœur et tout son cerveau ses richesses nationales et, particulièrement celle qui est constituée par les travailleurs et par leur bien-être. Elle ne sacrifiera pas les conditions d'existence de ses ouvriers, de ses paysans, de ses employés à la concurrence de pays pratiquant un « dumping » de main-d'œuvre. Sur ce terrain également, j'ai cru devoir le déclarer, elle est prête à défendre son sol et le patrimoine sacré légué par la Grande Révolution.

On a pu voir par la séance de vingt et une heures et plus, l'acharnement de l'opposition contre le projet de loi instituant l'Office du Blé. La série des questions préalables, demandes d'ajournement, amendements visant, non à rendre le projet plus efficace et plus pratique (comme quelques membres de la majorité en ont présenté et fait passer), mais à le faire tomber, a heureusement rencontré la fermeté la plus entière des députés du Front Populaire.

Voilà le vote acquis. Le projet va être soumis au Sénat. Il rencontrera, n'en doutons pas, les mêmes résistances, mais il bénéficiera également de la même volonté de renouveau.

Il n'est pas malaisé de comprendre d'où partent les attaques contre le rétablissement d'un Office du Blé. D'une part, la partie du grand capitalisme qui est représentée par les grands industriels et commerçants, ne saurait, sans protestation, laisser passer une organisation économique qui unit tous les vrais producteurs entre eux, au lieu de les mettre dans la dépendance de quelques privilégiés. D'autre part, tout-

Ce qu'apporte l'Office du Blé

des deux jougs qui, au cours des années, lui sont devenus de plus en plus pesants : celui des intermédiaires et spéculateurs, celui des gros capitalistes.

Vous créez, Messieurs les réactionnaires à la Révolution. Soit ! L'a grande Révolution française avait donné aux paysans la liberté d'avoir la terre. La réalisation de tout ce que comporte l'Office du Blé, à mesure qu'il fonctionnera et se perfectionnera, lui donnerait la liberté de produire sur cette terre et de soustraire son produit à l'exploitation par autrui. Merci de la réclamation que vous faites au Front Populaire par vos intrigues, vos insinuations, vos calomnies et vos cris.

Le paysan, saura comprendre et s'attacher à qui lui aura ouvert la route de la libération.

BRACKET (A.-M. Desrousseaux)

Soyons unis et vigilants

La paix telle que la conçoit le peuple français n'est pas la soumission muette à la force, l'acceptation résignée. Elle se fonde sur la légalité et la moralité internationales.

La France n'aperçoit qu'un moyen de liquider le passé, c'est de créer un autre avenir. Pour être complète la sécurité collective doit se combiner avec le désarmement.

L. B.

tion hardiment commencée, nos amis radicaux.

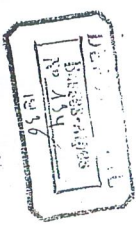
Les coups que nous nous portons mutuellement, même sous une forme nuancée, même s'ils ne devaient être que mignonnises de plume ou indulgences amusées, ne manqueraient pas de servir de prétexte à nos ennemis pour proclamer qu'il y a cassure dans le bloc prolétarien.

Il est déjà par trop étrange que des propos très malheureux aient été prononcés à la tribune du parlement par des élus du Front populaire. Sans doute ce langage suspect a dû être désavoué par nos camarades du gouvernement. Nous félicitons Salengro de l'avoir fait, car ce qu'on ne peut pardonner aux parvenus de la politique c'est de se montrer sur les tréteaux l'incarnation dérisoire d'un idéal social pour lequel demain, tant de militants obscurs, se feraient stoïquement tuer sur les barricades d'une guerre civile.

C'est un fait que la confiance bouillonne dans les masses populaires comme le fait le vin dans la cuve en automne.

N'entravons pas cette généreuse fermentation.

Vigilance et Union, Union et Vigilance, tels doivent être les mots de reconnaissance de tous les bons ouvriers de l'irrésistible Rassemblement Populaire. A ce prix la Victoire du Proletariat est aussi sûre



C'est ainsi que, dans les mines, où la durée du travail individuel de chaque ouvrier est actuellement de quarante-sept heures, cette durée va être réduite à trente-huit heures quarante.

Le deuxième principe consacré par la Convention, à savoir, le maintien du niveau de vie, figure également dans la loi française qui indique qu'aucune diminution de la rémunération ouvrière comprenant les salaires et les avantages accessoires ne devra résulter de l'application de cette loi.

J'ai souligné que, pour accomplir cette réforme si ardemment souhaitée par la classe laborieuse, la France, qui a hâte d'appliquer des mesures propres à réduire le chômage et à combattre énergiquement la crise, ne pouvait plus attendre une réglementation internationale à l'étude depuis 1932. De même qu'en 1919, la législation française sur les huit heures a précédé la Convention de Washington, de même, en 1935, la France ne peut attendre que les Conventions particulières prévues par la Convention de 1935, soient votées et ratifiées pour prendre des mesures d'ordre national.

Le gouvernement s'engage résolument dans la voie du progrès social; il espère que les autres pays agront de concert avec la France.

Les délégués patronaux ont fait valoir contre l'institution de la semaine de trente-huit heures quarante, dans les mines, des questions de prix de revient et de concurrence. J'ai expliqué que le gouvernement français s'était préoccupé de ces répercussions. La nouvelle législation française du travail est l'un des éléments d'une politique qui tend à rénover la vie économique, à créer le pouvoir d'achat nécessaire à la consommation et à la production. Nul doute qu'à une vie économique plus intense corresponde une consommation accrue du charbon. Par ailleurs, avec une utilisation scientifique plus rationnelle et plus normale des calories nationales j'ai indiqué que la France pouvait arriacher de son sous-sol près de 60 millions de tonnes annuelles de charbon, pouvait très facilement, si on l'y obligeait, se passer de charbons importés et que, dans ce domaine, l'Italie, moins bien placée que nous,

le plus grand nombre d'hommes avec la plus grande somme de bon-heur possible, » tel est le but, ai-je conclu, que le gouvernement français s'est assigné dans l'établissement de son programme social.

Et en première lecture, c'est par 60 voix contre 37, que le principe de la semaine de trente-huit heures quarante a été admis sur le plan international. La Conférence a adopté sur nos suggestions, qu'une Assemblée tripartite des délégués techniques gouvernementaux, ouvriers et patrons, se réunirait à Genève en novembre prochain pour en fixer les modalités d'application.

La libération du travail par plus de liberté et de mieux-être est en marche !

Charles BARON
Député des Basses-Alpes
B. I. T.

Un chrétien

Il fallait un certain courage à ce prêtre de Nice, l'abbé Daumas, au moment de l'école libre Sasserat, pour apporter aux 15.000 antificistes réunis le dimanche 14 juin à Nice, l'assurance de sa solidarité totale au mouvement ouvrier.

« — Nous n'avons sans doute pas les mêmes opinions philosophiques déclarai-t-il. Mon maître à moi s'appelle Jésus-Christ. Mais lorsqu'il promettrait le ciel aux pauvres, il ne leur demandait point de mourir de faim sur terre. »

Puis il dénonça avec force l'hypocrisie de certains catholiques qui dissimulent derrière des signes de croix leur égoïsme féroce.

Il déclara ensuite qu'il savait que des sanctions seraient prises contre lui quand on apprendrait qu'il avait adhéré au mouvement révolutionnaire, mais que sa décision était prise de continuer la lutte.

Nous sommes heureux de constater qu'il y a encore en religion des gens qui passent leur temps à étudier et à comprendre les grands problèmes sociaux ; cela nous change des prêtres qui ne s'intéressent qu'aux joies de la chair ou aux biens terrestres.

intermédiaires voit avec colère lui échapper les bénéfices qu'ils se taillent sur l'isolement des cultivateurs. En mettant, en effet, la coopération à la base du fonctionnement de l'institution, c'est en réalité l'ensemble des producteurs que l'on met directement en face de l'ensemble des consommateurs, sans autre entremise que l'Office lui-même.

De là les clamours que Georges Monnet, ministre de l'Agriculture a montées organisées savamment par le « Centre d'Etudes politiques » du boulevard Saint-Germain, c'est-à-dire, au fond, par le Comité des Forges et ses affiliés. On crie au pillage des finances publiques, alors qu'en réalité le projet ne coûte rien aux contribuables. On crie au socialisme spoliateurs des paysans, alors que depuis longtemps ce sont les paysans eux-mêmes qui, dans leur détresse et pour y parer, se sont avisés du remède au désordre : organiser à la fois la production et le marché du blé. Il est vrai que les socialistes les ont entendus parmi les premiers et ont, des années, réclamé l'institution nécessaire. Mais est-il besoin d'être socialiste pour s'aviser d'une vérité ? La preuve, c'est que le programme du Front Populaire, que le gouvernement actuel est chargé de réaliser, a été dressé en commun par des partis divers, dont plusieurs ne sont ni communistes ni socialistes, et qu'un des articles qu'il mettrait au rang de la première urgence était justement cet Office National du Blé.

Il est un peu imprudent, de la part des représentants du capitalisme et de leur presse, de parler ainsi de socialisme à ce propos. Car, enfin, c'est dire au paysan que ce qui lui est apparu à lui-même comme un moyen de salut, c'est une institution socialiste. Autant vaudrait lui dire tout le suite que les socialistes ont donc raison.

La vérité, c'est que, soit qu'on y voie un commencement qui mènera plus loin, soit qu'on juge que l'organisation nouvelle constitue un progrès suffisant en elle-même, l'institution de l'Office a une importance considérable. Non seulement elle contribue à créer entre le travailleur des campagnes et celui des villes, consommateur de la production du premier, un lien visible, mais encore elle délivre le paysan

Un monde nouveau s'élabore. A la réaction instinctive qui groupe les masses prolétariennes et une partie des classes moyennes et assura les victoires des 26 avril et 3 mai, doit succéder la réaction consciente et concertée des mêmes éléments de victoire pour la construction de ce monde nouveau.

Il est indispensable que dans nos Comités de Front Populaire, qui doivent être par dessus tout des organismes de vigilance et de combat, nous maintenions une cohésion étroite entre les diverses fractions politiques ou corporatives, qui composent ces Comités.

Ce qui importe surtout, c'est que les deux grands partis prolétariens le parti socialiste et le parti communiste, demeurent fraternellement unis dans cette lutte ardente pour le triomphe des revendications ouvrières et paysannes.

Dans les coulisses du Front populaire nos adversaires sont à l'affût. Ils guettent nos gestes, attendent avec impatience que nous commitions les fautes qui pourraient servir leur propagande anti-révolutionnaire. La politique attendue du nouveau gouvernement, politique courageuse et réaliste, jette la consécration dans le monde doré de la haute finance et des trusts. Le désarroi et la colère de ces beaux messieurs me fait songer à cet ap- prémi sorcier de Goethe qui ayant déclaré le génie des eaux, s'affondrait devant le flot toujours plus menaçant et cherchait le mot magique capable de conjurer le désastre.

Ne soyons pas nalis au point de proucar aux implacables adversaires de nos généreuses aspirations le moyen de maîtriser le flot libérateur.

Ne tombons pas dans le piège grossier que nous tendent assez bêtement les plumitifs patentés des quotidiens nationaux ou régionaux même quand sous des titres écartilés et nageure bien portés, ils se disent encore les amis et les défenseurs du peuple.

Ce dernier, aujourd'hui, sait de quel côté sont les camarades qui ne sont sincèrement dévoués à sa cause.

Recherchons au contraire tout ce qui peut sceller toujours plus étroitement notre union avec nos frères communistes, tout ce qui peut rendre favorables à l'œuvre de renova-

que le jour succède fatalement à la nuit.

Max TROUCHE

Front Populaire et représailles

Ne confondez pas « Ordre Républicain » et « Représailles ».

Voilà ce qu'il faut proclamer en face de la réaction fasciste qui voudrait ressusciter l'homme au cou tendu entre les dents.

Si l'on en croyait les chevaliers de l'humle de ricin et de la matraque des éléments avancés du Front populaire auraient décidé, quand l'occasion s'en présenterait, de raser quelques barbes, d'installer confortablement les copains dans les maisons bourgeoises, etc.

Avec de semblables canards, que les badands irréfléchis prennent pour des avions de guerre, on sème aisément la crainte et l'aversion. Disons nettement que les puissantes organisations composantes du Front Populaire sont d'abord et avant tout les ennemis de toute violence.

Disons que cette hostilité à la violence est toute la raison d'être du Front Populaire.

Il ne se serait jamais contitué sans les factieux et leurs menaces. Qu'on se tranquillise donc dans le clan d'en face, nous ne touchons ni aux personnes ni aux biens.

Nous nous bornerons à pratiquer une meilleure organisation de la société pour que le travail des masses profite aux masses et non pas seulement au petit nombre des égoïsmes insatiables.

Peut-être retirera-t-on les leviers de commande des mains de ceux qui auraient tendance à les employer contre le peuple... mais cela se fera en vertu des lois républicaines et non par esprit de représailles.

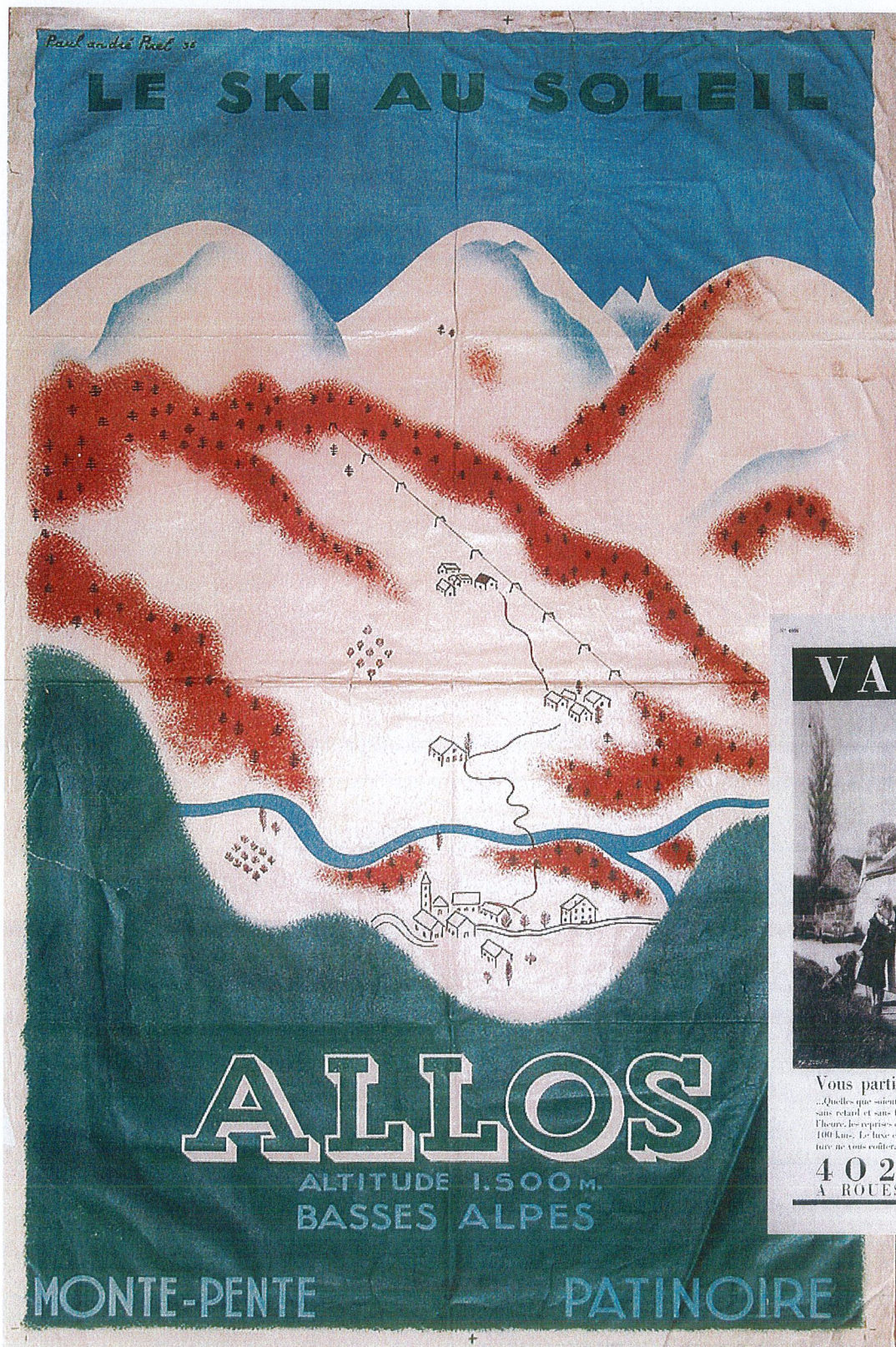
Si le Front Populaire veut la paix avec l'étranger, à plus forte raison la veut-il à l'intérieur du pays, au cas où elle serait troublée il faudrait chercher les coupables hors de nos rangs.

P. CHAMBARREL

Le temps des loisirs...

Pour les travailleurs, l'année 1936 représente un esprit nouveau : l'accès aux loisirs ouvre d'autres perspectives à la vie. Le Front populaire met en place des billets de train à prix avantageux, des tarifs réduits dans les musées, encourage le théâtre populaire et la pratique du sport... Cette politique suscite l'enthousiasme ; en témoignent les cartes postales reçues par Léon Blum dès août 1936 :

« Grâce à vous, j'ai découvert la mer »...



Premiers congés payés pour les travailleurs français. Aussitôt, les publicitaires exploitent le nouveau phénomène des vacances.

Affiche de promotion pour la station de ski d'Allos, 1936 (AD 04-1Fi4/858).

Publicité pour la Peugeot 402, parue dans *l'Illustration* du 20 juin 1936 (AD 04-Per 685).

VACANCES..

Vous partirez avec la plus belle voiture !...

...Quelles que soient la longueur et la difficulté des étapes, vous arriverez toujours sans retard et sans fatigue. Vous monterez aisément, et en toute sécurité, le 110 à l'heure, les reprises en côte vous stupéfieront, et vous dépenserez moins de 12 lit. aux 100 kms. Le luxe et le confort de votre carrosserie vous émerveilleront... Votre voiture ne vous coûtera que 22.900 frs en compl. int. 3 pl. V. 3 pl. AR. Ce sera une...

402 PEUGEOT
A ROUES AVANT INDEPENDANTES

Dimanche

9

Août 1936

à 15 heures

VILLE DE SISTERON

THEATRE MUNICIPAL

de la CITADELLE

5^e Manifestation Artistique

organisée par le Comité Local du Front Populaire de Sisteron

Sous la présidence de **LÉO LAGRANGE** Ministre des Sports et Loisirs

avec le concours du Comité National des Loisirs, Théâtre Arc-en-ciel, Office des Spectacles,
Maison de la Culture — 34, rue de Provence - Paris

Marcelle DESSY

soprano du Théâtre Mogador

R. NOZELOFF

ténor du Théâtre Mogador

NIVEL ! NIVEL ! ! NIVEL ! ! le roi du rire de l'Empire

Madeleine ROLLAND

de l'Océan dans son répertoire
social et humanitaire

La célèbre Danseuse Espagnole

Conchita GUILLEN

du Lycée de Barcelone. Très gros succès.

Robert MARINO

Grand Prix du Disque Vedette de la Radio
Auteur du Tango de Marilou

Les humoristes Franco-Ecossais

FRENCH et LODGE

CAUSERIE SUR JAURES, par le citoyen **BARON**, Député des Basses-Alpes

Les Chants de la Révolution Française

en costumes de l'époque présentés et commentés par **Emile MAZE**

Secrétaire du Comité National des LOISIRS

Accompagnatrice : **Hélène DUPONT - FAUFFIN**, Soliste de l'Office

à 24 heures :

AUX QUATRE COINS

GRAND BAL PUBLIC

avec le concours du
MELODIA-JAZZ

PRIX DES PLACES pour la représentation à la Citadelle :

Premières : (chaises 7 francs) ; Secondes : 5 francs ; Enfants : 3 francs.

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Sisteron — Imp. Lab. P. LEUTNER — TEL. 1.06

LE COMITE.

Jeu*di* 3 Sept. à 21 h. au REX-CINÉMA

Grande Soirée Cinématographique

organisée par
"Radio-Liberté" et "Ciné-Liberté"

PROGRAMME SENSATIONNEL

1^{re} PARTIE

Les Actualités Moviétone

Un superbe dessin animé en couleurs

Un documentaire : **Russie d'hier et Russie d'aujourd'hui**
sa **Manifestation au Mur des Fédérés**

A l'entr'acte :

Allocution par un délégué orateur de "Radio-Liberté"

2^e PARTIE

Le grand film tant attendu qui a révolutionné l'art cinématographique :

La Vie est à Nous

*La séance étant privée, les personnes désireuses de se
procurer des cartes d'entrée sont priées de les réclamer chez
M^{me} AIHAUD, kiosque à Journaux.*

Affiche pour une grande manifestation à Sisteron (AD 04-1Fi4/935), et affiche pour une grande soirée cinématographique à Digne (AD 04-4M28).

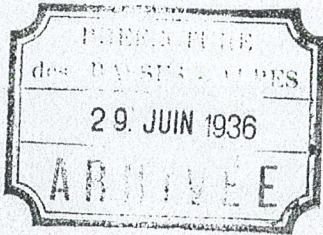
Ministère
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
de la Santé Publique
et des Sports
SOUS-SECRETARIAT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE
L'ORGANISATION DES

Republique Française

27 Juin 1936.

Paris, le

7, RUE DE TILSITT (17^e)



Le SOUS-SECRETARE d'ETAT
à l'ORGANISATION des LOISIRS et des SPORTS

à M.M. les PREFETS.

Ors sur routes

Le nombre des campeurs est en progression constante mais beaucoup hésitent encore à pratiquer le camping faute de connaître les lieux de halte possible.

J'ai donc l'honneur de vous demander de bien vouloir faire procéder d'urgence dans votre département au recensement des terrains communaux ou départementaux qui pourraient être mis à la disposition des campeurs. *de camping*

Vous voudrez bien m'en adresser la liste et m'indiquer pour chacun d'eux: l'intérêt présenté au point de vue touristique, les facilités d'accès et de ravitaillement.

J'attacherais du prix à recevoir votre réponse dans le plus bref délai possible et au plus tard pour le 20 Juillet prochain.

LE SOUS-SECRETARE d'ETAT :

L. Laguerre



(AD 04-2T52)

... et de la jeunesse

" Aux jeunes il ne faut pas tracer un chemin, il faut ouvrir toutes les routes "

Léo Lagrange

Le gouvernement du Front populaire mène une politique très active en faveur de la jeunesse. Député socialiste, Léo Lagrange est nommé à la tête du tout nouveau sous-secrétariat d'Etat des sports et de l'organisation des loisirs en 1936. Son projet est ambitieux : il souhaite ouvrir les loisirs et les sports aux « masses », et ses efforts portent essentiellement envers la jeunesse. Les réalisations seront considérables : multiplication des équipements, baisse des tarifs des associations sportives, création des premiers diplômes d'animation, naissance des auberges de jeunesse...

Circulaire signée
Léo Lagrange,
Sous-Secrétaire
d'Etat à
l'organisation des
Loisirs et des
Sports,
concernant les
auberges de
jeunesse, 27 juin
1936 (AD 04-
2T52).



Colonie de vacances
La Salvatrix, Seyne,
1952 (AD 04-
2Fi2238).

Ministère
de la Santé Publique
et de l'Éducation Physique
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
SOUS-SECRETARIAT D'ÉTAT DES SPORTS
ET DE
L'ORGANISATION DES LOISIRS

République Française

Paris, le 27 Juin 1936

7, RUE DE TILSITT (179)

1936 PREFECTURE
des BASSES-ALPES
29. JUIN 1936
ARRIVÉ

Le SOUS-SECRETARE d'ÉTAT
à l'ORGANISATION des LOISIRS et des SPORTS

à M.M. les PRÉFETS.

Arrivés au bonjour

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le rôle particulièrement important qui doit être dévolu dans le plan d'organisation des loisirs aux auberges de la jeunesse où, pour un prix très modique, les jeunes touristes peuvent résider quelques jours.

Je vous serais donc obligé de vouloir bien indiquer aux Municipalités de votre département, particulièrement à celles qui sont voisines des Centres Touristiques, tout l'intérêt que je porte à cette question et leur demander d'envisager, dès maintenant, la création, partout où cela apparaîtra possible, de ces établissements dont l'organisation réclame une installation saine mais non coûteuse. (cf note ci-jointe).

Afin de pouvoir envisager pour les mois de vacances prochains, les grandes lignes d'un réseau d'auberges de la jeunesse, j'attacherais du prix à recevoir dans le plus bref délai, et au plus tard pour le 20 Juillet prochain, avec votre avis, la liste des créations envisagées par les Municipalités.

Le SOUS-SECRETARE d'ÉTAT :

L. Lagrange

1936

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE
COMITÉ NATIONAL DES COLONIES DE VACANCES
RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE

VOUS QUI PARTEZ



d'après
OTEL
36
AT. J. CARLU

PENSEZ A CEUX QUI RESTENT

ACHETEZ LE

CARNET NATIONAL

DES COLONIES DE VACANCES

52, Rue St-Georges PARIS (9^{me} Arr^t)

IMP. MARSEILLAISE - MARSEILLE.

Le temps des menaces

La guerre d'Espagne

Dès l'été 1936, le Front populaire se fissure. Les communistes voudraient que la France s'engage aux côtés des républicains espagnols qui luttent contre le général Franco. Blum renonce à intervenir, en proie aux attaques incessantes de l'extrême-droite, et la France devant faire face à de graves difficultés économiques. Les radicaux, qui doutent de l'efficacité de la politique menée par Blum, finissent par s'allier avec la droite modérée en 1938, mettant fin à l'expérience du Front populaire.

N° 4875 — 94^e ANNÉE

8 AOUT 1938

L'ILLUSTRATION



LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE : COMBAT DE RUE A TOLÈDE, A L'ABRI D'UN TANK

Voir plus loin les autres photographies sur les événements d'Espagne.

AVEC CE NUMÉRO L'ABONNEMENT N° 1 COMPREND " LA PETITE ILLUSTRATION " CONTENANT

UN NOUVEAU ROMAN

« JESUSA DE GUIPUZCOA », par GEORGES BARBARIN

(En deux parties — 1.)

Rapport du préfet
des Basses-Alpes au
ministre de
l'Intérieur
concernant les
départs volontaires
pour l'Espagne, 5
février 1937 (AD 04-
4 M 53).

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

- Direction Générale de la Sécurité Nationale -
- Contrôle Général des Services de Police Administrative - Volontaires
pour les Milices Espagnoles - Statistique mensuelle -

Conformément à vos instructions en date du 21 janvier écoulé relatives à l'établissement d'un état mensuel des départs de volontaires français et étrangers à destination de l'Espagne, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, depuis le début du conflit on fixe à une centaine - c'est un chiffre maximum - le nombre des volontaires ayant quitté les Basses-Alpes à destination de l'Espagne, la proportion des étrangers étant environ de 50 %.

Pour le reste, il s'agit surtout de volontaires français demeurant dans les Basses-Alpes, mais d'origine étrangère au département. La proportion des volontaires bas alpins partis pour l'Espagne apparaît donc comme très restreinte. Pour DIGNE, on en connaît jusqu'ici trois:

JACOBI Roger, fils d'un officier tué à la guerre, petit fils d'un gendarme et neveu du Chef de brigade de MEZEL que les gouvernements renvoyèrent 48 heures après son arrivée pour faiblesse de constitution.

MARTIN Hubert, fils d'un cantonnier de DIGNE.

DEFERT, qui occupé divers emplois dans cette ville, en dernier lieu au service de la voirie.

Ces deux derniers se trouvent actuellement à ALBACETE.

L'arrivée des
réfugiés
espagnols en
gare de Digne,
1939 (AD 04-119
Fi 459).



Les ligues fascistes

MINISTRE
DE L'INTERIEUR

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE
de la
SURETE NATIONALE

PARIS, le

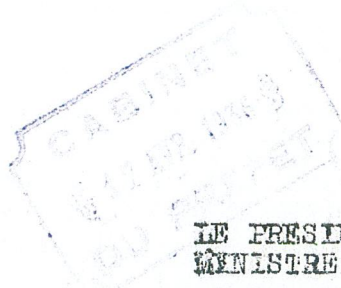
15 AVR. 1936

Direction de la Police
du Territoire
et des Etrangers.

5ème Bureau.

Police Intérieure

-:-:-:-:-



LE PRESIDENT du CONSEIL
MINISTRE de l'INTERIEUR

à Messieurs les Préfets
à Monsieur le Préfet de POLICE
en communication à Monsieur le GOUVERNEUR GENERAL
de l'ALGERIE .

M. SARRAUT
↙

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les recours formés devant le Conseil d'Etat par les dirigeants de la Ligue d'Action Française, de la Fédération Nationale des Camelots du Roi, et de la Fédération Nationale des Etudiants d'Action Française, contre le décret du 13 Février 1936 prononçant la dissolution de ces groupements, ont été rejetés par la Haute Assemblée dans sa séance du 4 Avril 1936 .

L'arrêt du Conseil d'Etat consacre définitivement la légalité des mesures prises par le Gouvernement en l'occurrence, et il importe que les dispositions qui font l'objet du décret sus-visé soient scrupuleusement exécutées .

Je vous rappelle qu'il vous appartient d'effectuer une surveillance attentive à l'effet d'éviter que les groupements précités n'exercent, malgré la mesure de dissolution qui les frappent, une activité tendant à leur maintien ou à leur reconstitution .

Dans ces éventualités, vous aurez à saisir d'urgence le Parquet, par des rapports motivés, dont vous voudrez bien m'adresser copie, sous le présent timbre, de tous faits qui vous paraîtraient susceptibles de caractériser le délit prévu par l'article 2 de la loi du 10 Janvier 1936 .

Je compte sur votre vigilante fermeté pour assurer la stricte application du décret du 13 Février 1936, et vous invite à cet effet à vous reporter aux termes de mes instructions précédentes du 14 et du 26 Février 1936 .

Le Président du Conseil
Ministre de l'Intérieur

Copie conforme adressée pour information
à Monsieur le Commissaire Spécial, à DIGNE.

A. SARRAUT

DIGNE, le 21 AVRIL 1936.

P. LE PREFET:
LE SECRETAIRE GENERAL,

Parti Populaire Français - Président : Jacques DORIOT

Section de DIGNE

**La Réunion privée qui
devait être donnée par
SABIANI au Régent-
Cinéma aura lieu à
10 h. 30 au CINÉMA-PALACE
Boulevard Gassendi**

Le Secrétaire de la Section

PARTI SOCIAL FRANÇAIS

Pour tous ceux qui veulent *la République Française libre et fière*, dans l'ordre et la paix, le citoyen ARNOULD, de Marseille, fera une conférence sur :

Le Parti Social Français
jeudi 17 septembre 1936, à 21 heures, dans la
salle du REGENT-CINEMA.

Des invitations ont été faites ; mais ceux qui désirent assister à cette conférence pourront s'adresser à M. Etienne Arniaud, commerçant, Boulevard Victor-Hugo, à Digne.

LE GROUPE D'INITIATIVE.

Les ligues dissoutes le
22 juin 1936
ressuscitent sous la
forme de partis
politiques, dont
quelques sections se
forment dans le
département.
Jouant sur les craintes
de la société, elles
brandissent les thèmes
de la peur du
communisme, de
l'asservissement de la
France par la Russie,
de la guerre civile
(AD 04-1Fi4/849 et
1Fi4/854).

Le ministère de notre grand camarade Léon Blum est renversé par le Sénat conservateur.

Victoire des Deux Cents Familles, des Emigrés du Franc, des agioteurs, des grévistes des capitaux. Dans sa haine du Front Populaire il a repoussé même le texte transactionnel présenté par la délégation des Gauches.

La fin du Front populaire



L'illustration (AD 04-Per 685)

Quelques pistes d'exploitation

Le temps du rassemblement

- De quel rassemblement s'agit-il ? Contre qui est-il dirigé ? Pourquoi ? Quelles valeurs veut-il défendre ?

Le temps de l'espoir

- Quels sont les trois députés élus en mai 1936 ? A quels partis appartiennent-ils ?
Qui sont les candidats battus et quels partis représentent-ils ?
Sur la carte électorale, analyser l'origine géographique des voix du Front populaire. Qu'en déduisez-vous ?

Le temps des luttes

- Quels sont les objectifs déclarés de la semaine de 40 heures pour la CGT ?
Quand commencent les grèves dans les Basses-Alpes ? Dans le reste de la France ? Pourquoi cette différence ?

Le temps du partage

- Quelles sont les actions décrites dans ces documents pour lutter contre la misère et le chômage ?

Le temps des loisirs...

- Relevez dans les documents les éléments qui montrent la sensibilité de gauche et le côté populaire de ces manifestations artistiques.
Dans quel domaine notre département est-il concerné ?

... et de la jeunesse

- Quelles sont les activités que veut promouvoir le ministre Léo Lagrange pour les jeunes ?
Expliquez pourquoi le sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs est rattaché au ministère de la Santé publique.

Le temps des menaces

- Relevez deux types de menaces qui se précisent à l'automne 1936.
Comment le département des Basses-Alpes est-il impliqué dans la guerre d'Espagne ?

Le Front populaire

Etat des sources aux Archives départementales

Série M

- 3 M 9 et 12 Elections des députés 1936
- 4 M 19-20 Rapports de police sur état d'esprit de la population du département
- 4 M 28 Rapports de police sur les évènements politiques survenus entre 1931 et 1939
- 4 M 29 Rapports sur le PC entre 1921 et 1940
- 4 M 30 Partis politiques et ligues
- 7 M 1 Circulaires reçues du ministère de l'Agriculture
- 10 M 14 Grèves
- 10 M 16 Commission départementale paritaire de conciliation et d'arbitrage des différents collectifs du travail
- 10 M 17 Etablissement des bordereaux de salaires et des conventions collectives
- 10 M 18 Usine de Saint-Auban : réajustement des salaires, application de la loi de 40 heures et des conventions collectives
- 10 M 21 Programmes de grands travaux

Série T

- 1 T 1 Circulaires et instructions ministérielles 1807-1939
- 2 T 51 Conseil départemental des sports, loisirs et éducation physique
- 2 T 52 Auberges de jeunesse
- 2 T 53 Stations de ski

Bibliothèque

00 322 et 00 323 Nathalie BOYER, *Le Front populaire dans les Basses-Alpes*
(mémoire de maîtrise, 1997)

Affiches

- 1 Fi 4/651 Dissolution des ligues fascistes
- 1 Fi 4/652 à 656 et 659 à 662, 1 Fi 4/715, 728, 731 Lutte contre le fascisme
- 1 Fi 4/663 à 712 Elections municipales complémentaires de Digne et cantonales de 1934
- 1 Fi 4/721 et 723 Réunion publique pour la paix
- 1 Fi 4/736 « La misère des paysans ruine le pays »
- 1 Fi 4/738 à 826 Elections municipales de mai 1935
- 1 Fi 4/829 La semaine de 40 heures
- 1 Fi 4/831 à 832 Affiches du Parti communiste
- 1 Fi 4/833 Convention collective entre les ouvriers du bâtiment et le syndicat des entrepreneurs de travaux publics, 20 juillet 1936
- 1 Fi 4/842 Réunion publique du Comité départemental du Front populaire, 23 avril 1936
- 1 Fi 4/849 Réunion du Parti populaire français à Digne, 1936
- 1 Fi 4/854 Réunion du social français, 17 septembre 1936
- 1 Fi 4/855 Conférence d'information sur les députés du Front populaire par le Comité paysan bas-alpin, 18 octobre 1936
- 1 Fi 4/857 Comité national des colonies de vacances, « Pensez à ceux qui restent... », 1936
- 1 Fi 4/860 à 905 Elections législatives d'avril-mai 1936
- 1 Fi 4/906 à 912 Elections municipales complémentaires à Digne, août 1936
- 1 Fi 4/913 et 914 Elections cantonales complémentaires, septembre 1936